

Conseil d'arrondissement du 9^e
Séance du 1^{er} décembre 2014

Vœu à la Maire de Paris déposé par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e, relatif à la valorisation et à la visibilité des Monuments aux Morts parisiens, particulièrement ceux situés dans les établissements scolaires.

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 portant approbation du groupement d'intérêt public « Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale - 1914-2014 » ;

Vu la communication du Conseil des Ministres du 18 avril 2012, notamment dans sa partie relative à la transmission pédagogique de la mémoire de la Grande Guerre ;

Considérant que la période courant jusqu'en 2018 sera un moment fort de la vie de la Nation;

Considérant que l'année 2015 sera aussi une année commémorative importante, avec le centenaire du génocide des Arméniens, le 70^e anniversaire de l'ouverture des camps nazis et le 70^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale;

Considérant la haute portée pédagogique et symbolique des Monuments aux Morts ;

Considérant que certains établissements scolaires parisiens disposent de leurs propres Monuments aux Morts, en l'honneur des élèves et professeurs morts pour la France ;

Considérant que la Mission du Centenaire recommande aux professeurs des collèges et lycées l'étude d'un Monument aux Morts en ce qu'il est « objet de compréhension du conflit et de ses mises en mémoire, en histoire, histoire des arts, arts plastiques et éducation civique » ;

Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e émettent le vœu que la Maire de Paris :

- **demande au Président du Conseil Régional d'Île-de-France d'entretenir les Monuments aux Morts des lycées parisiens ;**
- **veille au bon entretien de l'ensemble des Monuments aux Morts parisiens situés en dehors des périmètres des mairies d'arrondissement.**